

Louis XIV

Remise à niveau / Histoire/ Chapitre 10

Monarchie absolue : période de l'histoire de France durant laquelle les rois se considèrent comme des monarques de droit divin en exerçant un pouvoir personnel et sans partage.

I) Chronologie de la monarchie absolue

Henri IV

- roi tolérant, assassiné en 1610 par Ravallac, a signé l'Edit de Nantes en 1597 pour finir la guerre des catholiques-protestants

Louis XIII

- fils d'Henri IV, trop jeune pour régner
- sa mère, Marie de Médicis devient régente mais c'est Richelieu qui gouverne, il veut renforcer l'autorité royale en brisant les révoltes des paysans, des nobles et en luttant contre les protestants

Louis XIV

- début du règne en 1643, mais n'a que 5 ans
- régence assurée par sa mère, Anne d'Autriche + cardinal Mazarin
- une révolte des nobles, la Fronde (1648-1652) a beaucoup marqué le futur roi
- monarchie absolue en croissance de 1661 à 1715



Louis XV

- arrière petit fils de Louis XIV, dit « le Bien Aimé » est au pouvoir en 1715
- ne peut gouverner car âgé de 5 ans, régence effectuée par Philippe duc d'Orléans
- fin de son règne en 1774 avec un goût prononcé du secret et du pouvoir personnel

Louis XVI (1774-1792)

- petit fils de Louis XV
- roi indécis et influence de Marie-Antoinette
- beaucoup de mécontents et opposition à l'exercice du pouvoir absolu

II) Modèle français de la monarchie absolue

A) Territoire

- division du territoire en pays d'état qui fixe chacun leur montant des impôts
- division du territoire en pays d'élection qui montre une centralisation non achevée
- la France a environ le même territoire qu'aujourd'hui sauf à l'Est (moitié Lorraine-Savoie-Dauphiné-Nice ne sont pas françaises)
- environ 20 millions d'habitants en 1700, Etat le plus peuplé d'Europe

B) Exercice du pouvoir et organisation du gouvernement

- 1661 : mort de Mazarin, Louis 14 décide de régner seul, grande méfiance des nobles
- monarchie absolue à son apogée sous son règne
- sacré roi à Reims estime avoir reçu le pouvoir de Dieu et son autorité doit donc s'imposer à tous = « Ministre de Dieu » sur terre
- prend appui sur un appareil administratif fort centralisé à Versailles
- aidé par ses ministres dont le Chancelier (justice), Contrôleur général des Finances, Secrétaire d'Etat à la Guerre, le roi décide seul après avoir écouté ses ministres
- dans les provinces, création d'intendants en 1689 (agents sûrs) pour vérifier le fonctionnement du pays (responsable de la fiscalité, fonction de maintien de l'ordre, fonction de justice)

C) Versailles, cœur de l'absolutisme

- exercice du pouvoir absolu de Louis 14 se heurte aux Parlements qui se révoltent contre les impôts
- Louis 14 se méfie des nobles et ne siège plus au Louvre
- installation définitive à Versailles en 1682, château transformé en palais est le symbole du roi absolu (le Soleil, « Roi Soleil »), a sollicité de nombreux artistes pour mettre en valeur sa puissance, pour valoriser son image



Domaine culturel

- arts, lettres et sciences qui célèbrent la splendeur du roi Soleil
- création d'autres académies, après celle de Richelieu
- académie royale de peinture et de sculpture (1648), architecture (1671), musique sous la direction de Lully
- le roi verse des pensions aux écrivains, artistes, savants et commande des œuvres (Racine, Boileau)
- fondation de l'académie des sciences (1666), création Observatoire de Paris
- Louis 14 préfère le classicisme au baroque

D) Politique économique

- Louis 14 veut s'imposer comme souverain le plus puissant d'Europe et recherche la gloire par les guerres annexant beaucoup de territoires au royaume
- le roi doit être riche : Colbert (ministre des Finances) fait venir des artisansétrangers pour fabriquer des articles de luxe (St Gobain , tapisserie d'Aubusson...)
- importations fortement taxés, il faut exporter le plus possible
- campagnes maritimes créées pour le commerce extérieur
- Louis 14 n'accepte pas les protestants de son royaume, les persécute pour les convertir au catholicisme (en 1685), révoque l'Edit de Nantes par l'Edit de Fontainebleau qui marque la destruction des temples protestants (25 000 protestants quittent le pays)

E) Limites de l'absolutisme

- le royaume n'est pas uniformisée administrativement , certaines juridictions échappent au pouvoir royal
- parlementaires constituent un contre pouvoir et Louis 14 est obligé de composer avec eux pour appliquer les Edits
- Louis 14 est en conflit avec le pape Innocent XI qui refuse le droit de régale (le roi veut percevoir les revenus des évêchés vacants), conflit réglé après la mort du pape et le nouveau pape va accepter ce droit de régale.
- à la mort de Louis 14 : la France est haïe par une grande partie de l'Europe, épuisée par les guerres : Hollande (1672-1678), Ligue d'Augsbourg (1688-1697), guerre de Succession d'Espagne (1701-1713) et des révoltes paysannes contre les taxes

III) Société française sous l'Ancien Régime

A) 3 ordres

- 1) clergé : ne paie pas d'impôts directs au roi
- 2) noblesse : privilèges fiscaux, hautes fonctions dans l'armée et dans l'administration
- 3) tiers-Etat (97% des français) : pas de privilèges et toute fiscalité

B) Contrastes

Haut-clergé : vit dans le luxe }
Bas-clergé : misère }

Haute noblesse : étale la richesse à la cour, pension royale et méprise de la petite noblesse

Tiers-Etat : bourgeois en haut de la pyramide ayant acheté une charge royale }
petit peuple : pauvreté extrême }